

**La cyberadministration en Suisse :**  
**quelle plus-value pour le service public ?**

Vendredi 29 avril 2005 au CS Forum à Genève

Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Mesdames et Messieurs les Conférenciers, Mesdames et Messieurs les participants à cette conférence,

Au nom de eVanti.ch et de eCH et en ma qualité de délégué à la stratégie informatique de la Confédération, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à cette conférence, que nous organisons aujourd'hui à Genève, ville qui symbolise l'image d'une Suisse ouverte au monde.

Le déploiement de l'Internet dans la société est un fait. Nous sommes (presque) tous des internautes, soit dans la vie privée, soit dans la vie professionnelle. De ce point de vue, la cyberadministration n'a rien de sensationnel, elle est l'administration d'aujourd'hui. L'État a toujours utilisé les instruments disponibles pour accomplir ses tâches. Autrefois, les plumes, les chevaux, les machines à écrire, les téléphones remplissaient ce rôle. Pourquoi ne devrait-on pas utiliser les technologies de l'information et de la télécommunication ?

Le Conseil Fédéral a adopté en 2002 sa stratégie en matière de cyberadministration. Beaucoup de cantons et de communes se réfèrent aussi à ses recommandations. Trois ans se sont maintenant écoulés et il s'agit de faire un premier bilan de la mise en œuvre de cette stratégie. Le bilan n'est guère réjouissant. Dans le domaine de la cyberadministration, la Suisse se distingue de la même manière

que nos skieurs l'hiver dernier : dans les profondeurs du classement. Plusieurs comparaisons internationales montrent que les administrations suisses n'utilisent pas assez les nouvelles technologies pour simplifier la vie de ses citoyennes et citoyens ou des entreprises.

Y a-t-il raison pour une « morosité électronique », comme il y avait une (courte) « morosité de formation » après les résultats de PISA ? Le fédéralisme, certains excès de la protection des données en Suisse, sont-ils une assez forte raison pour désespérer ?

Le titre de la conférence de ce jour « La cyberadministration en Suisse : quelle plus-value pour le service public ? » pose la question essentielle de la mise en œuvre de la cyberadministration. D'autres questions sont sous-jacentes: « comment satisfaire - avec un budget toujours plus bas - les besoins importants de nos citoyens et des entreprises? »

A ces questions, les décideurs politiques et les fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des solutions de cyberadministration doivent amener des réponses concrètes. Vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes présents ici aujourd'hui, vous en êtes déjà convaincus.

La présence de Madame la Présidente du Conseil d'Etat nous confirme qu'il y a à Genève un engagement des responsables politiques dans cette transformation électronique de l'Etat. Un engagement de politiciens qui est absolument nécessaire pour que nous avancions sur ce chemin difficile de la modernisation de nos administrations.

Je vous remercie, Madame, pour votre engagement dans ce chantier de la société de l'information. L'Etat de Genève montre que le fédéralisme helvétique peut révéler des avantages : celui de

l'innovation avec différents projets innovateurs au sein de l'administration cantonale genevoise. Je vous invite à poursuivre dans cette voie. Et, en plus, je me permets de vous inviter à coopérer avec d'autres administrations en Suisse. Les responsables du canton de St. Gall, par exemple, partagent vos sensibilités. Initiez, Madame la Conseillère d'État, avec vos collègues de la Suisse orientale, la Cyber-conquête de la Suisse !

Nous n'avons pas le choix : les nouvelles technologies doivent devenir l'instrument des administrations et du gouvernement. Si nous n'arrivons pas à faire ce pas, la place économique suisse en souffrira et la qualité de vie de nos habitants se détériorera. La Suisse doit attirer des places de travail de haute qualification. Une administration agile et moderne, des procédures rapides et simples sont des conditions indispensables pour attirer des industries et des services du 21<sup>ème</sup> siècle.

J'ai le grand honneur et le plaisir d'accueillir parmi nous les représentants d'autres pays francophones : Madame Annie Henrion, représentante de la France, Monsieur Ed Fine du Canada et Monsieur Geoffroy Laviolette de la Belgique. Je vous remercie, Madame, Messieurs, d'être venus partager vos expériences avec nous.

Je remercie sincèrement les autorités politiques genevoises de leur soutien, et en particulier Madame la Présidente du Conseil d'Etat Martine Brunschwig Graf, à qui j'ai le plaisir de donner maintenant la parole.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

Jürg Römer, Délégué à la stratégie informatique de la Confédération